



**SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE**



CORRUPTION

**L'œil
sur
les élus**

p20

MONTAGNE

*Val d'Ese,
quelques
degrés de trop*



GRAND ANGLE

*Cuufficialità,
l'eseMPIU
auropeu*



1,60€



a Radiò di a Corsica

Alta
frequenza

ARADIO DI A CORSICA

Di poi più di 30 anni

EN FM

AIACCIU **103.2** BASTIA **98.9** CORTI **104** CALVI **87.9**
GHISUNACCIA **107.4** PORTIVECHJU **93.7** BUNIFAZIU **101.2**

EN NUMERIQUE

MARSEILLE AIX... NICE CANNES...

WWW.ALTA-FREQUENZA.COM

Les animaux de la ferme

Stéphane Le Foll reconduit à la tête du ministère de l'agriculture après un nouveau remaniement, c'est sans doute un peu vache pour un ministre dont la folle envie était peut-être de quitter ce poste. Eh oui ! En ce moment, les chats à fouetter sont légions. De bonnets rouge-écrevisse à rose-cochon, le ministre tente d'être sur tous les fronts afin de retomber sur ses pattes. Pas de répit, même quand des éleveurs s'invitent tardivement à son domicile : regards en chiens de faïences entre des ours mal léchés et un ministre ulcéré qui monte un temps, sur ses grands chevaux. Et puis, sautons du coq à l'âne, car il faut bien évoquer le nouveau scandale du Vigan dévoilé par L214. Les images de cet abattoir diffusées en boucle sur tous les réseaux ne provoquent pas que des larmes de crocodiles. Une vidéo qui interroge les pouvoirs publics sur leur politique en la matière et qui questionne l'Europe qui en optant pour une politique agricole productiviste a fait entrer le loup dans la bergerie. Enfin n'oublions pas notre BB nationale qui crie haro sur le baudet avec une lettre ouverte dans laquelle elle appelle à la déchéance de la nationalité française de S. Le Foll accusé d'inaction, de complicité et de mépris. Tout ceci en préambule à l'ouverture samedi dernier du Salon de l'agriculture. Un rendez-vous difficilement contournable pour le Président et son ministre à l'aube de nouvelles échéances électorales. Certes sans détailler comme des lièvres leur visite s'est vite transformée en tir aux pigeons. Les agriculteurs en détresse, ne voulant plus être les dinons de la farce, ont pris la mouche et leur ont volé dans les plumes. L'agriculture française se meurt et l'Homme reste la seule créature qui consomme sans produire dixit G. Orwell.

Bref, un vrai temps de chien pour tout le monde ! ■

dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

À MODU NOSTRU

The Voice : À voce rivolta ?

Sta simana, cambiemu puru d'aria è parlemu appena di divertimentu ! Cum'è tutti l'anni, d'apoi u 2012, simu assai numerosi à fighjà l'emissione "The Voice" ogni sabbatu nantu à TF1.

Ramintemu chì u scopu principale di stu cuncursu musicale ghjè di mette in lume e voce di a nova scena nazionale. Ghjè u neerlandese John de Mol chì ne hà avutu l'idea ind'u so paese, in u 2010. Dopu hè statu ripresu ind'u mondu sanu. È dunque ben intesu ind'u paisaghju audiovisivu francese.

Pudenza, uriginalità, emuzione... trè parametri chì puderianu definisce bè l'attese di i membri di a ghjuria cumposta di quattru artisti professionali tracunniscuti. Accantu à l'incantevole Zazie chì hà pigliatu a seguita di Jenifer, ritruvemu à Florent Pagny, Garou è Mika.

Eranu parechji millaghji, si sò fatti vede, si sò fatti sente, participendu à u casting per mezu d'Internet, mandendu i so filmetti in traccia di cantà è ancu certe volte di sunà. È sò stati solu unepochi à avè una prima selezione per pudè cullà in Parigi è produce si davanti à e camerà, u publicu è a ghjuria di "The Voice".

Qualchi stagione in daretu aviamu possutu scopre à Florian Carli, ghjovanu corsu uriginariu di u paese di Lecci, chì avia cantatu u passu famosu di u gruppu Canta u Populu Corsu : "Sintineddi".

Ci hè statu dinù a bastiaccia Josephina, l'aiaccina Céline Caddéo è, annu, a balanina Battista Acquaviva. Tutti sti candidati nustrali avianu fattu un bon' parcorsu in l'emissione è cuntinueghjanu oghje u so caminu musicale cù ingenu è passione. Per avà, quist'annu, ci hè un solu isulanu chì s'hè presentatu nantu à a scena di "The Voice", Yohann Casanova, membre di u gruppu Cirnese, chì hà ripigliatu magnificamente "Amsterdam" in francese è in corsu, a versione di I Muvrini. Davanti à parechji milioni di telespettatori, nantu à TF1, hà fattu sente a so voce linda è putente ! Hà sceltu di fà valè a nostra lingua. Quessa sì a ghjuventù ! Ancu si un futtogliu rossu ùn s'hè giratu per ellu, pudiamu salutà a so bella prova. Si pò oramai seguità a so andatura è i so prughjetti nantu à a so pagina Facebook. Li preghemu, di sicuru, una strada fiurita è aspettemu forse altri candidati corsi. À voce rivolta ?

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

© est édité par CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista,

12, Quai des Martyrs de la Libération,

20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication - Rédacteur en chef

Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

email : journal@corse-information.info

Conseillers : Roland Frias (Cultura è lingua corsa),

Christian Gambotti (Diaspora et Corses de l'extérieur)

BUREAU DE BASTIA - RÉDACTION

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales - Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO - RÉDACTION

21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO

Tél. 09 67 48 71 56 - 04 95 32 89 95

Annonces légales - Fax 09 70 60 12 93

Avec la collaboration de :

• Elisabeth Milleliri

1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) Pascal Muzzarelli

Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Amandine Alexandre (Londres), Batti,

Frédéric Bertocchini, Roland Frias, Jacques Fusina,

Marie Gambini, Christian Gambotti (Paris),

Claire Giudici, Kampà, Jean-Toussaint Leca,

Toussaint Lenzianni, Michel Maestracci,

Ghjaccumu Andria Mela, Jacques Paoli, Manon Perelli,

Dominique Pietri, David Raynal (Paris),

partenariat avec Alta Frequenza

Comité de surveillance:

Philippe Giammari, président,

Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 | 88773 - ISSN 2114 009

• Fondateur Louis Rioni

Vous vivez en Balagne,

en Centre-Corse,

dans le Cap,

la région de Bonifacio

ou le Sartenais,

vous avez

une bonne connaissance

de la vie publique,

culturelle, associative

et sportive

dans votre bassin de vie ?

Vous souhaitez mettre

en lumière les initiatives

qui y voient le jour ?

Vous aimez écrire et/ou

prendre des photos ?

L'ICN recherche

des

correspondants locaux.

Écrivez-nous :

journal@icn-presse.corsica



Le rapport de la discorde

Un avant projet de charte afférent à la mise en place de la collectivité unique, à l'ordre du jour de la dernière session, a fait couler beaucoup d'encre ces derniers jours, non tant par son contenu, mais par la colère qu'il a provoqué du côté des Conseils Départementaux.

Alors que tout le monde avait les yeux braqués sur le dossier des transports maritimes, lors de la dernière session de l'Assemblée de Corse, c'est un tout autre rapport qui a provoqué l'ire des présidents des deux Conseils Départementaux (CD). Réunis à Bastia à la veille de la séance publique, les deux hommes se sont en effet attachés à dénoncer le projet de charte prévoyant un mode d'emploi de mise en place de la collectivité unique, qui devait être soumis à l'hémicycle. Regrettant de ne pas être associés au projet, ils l'avaient alors qualifié de « mise sous tutelle », s'étaient dit choqués de cette « charte construite de façon unilatérale » et avaient tout bonnement réclamé le retrait du rapport.

Or ce dernier a bien été présenté par le président de l'Exécutif jeudi 25 février. Petite modulation, il n'a non pas été question de faire voter cet « avant-projet de charte » comme a tenu à le souligner Gilles Simeoni, mais de soumettre ce document de travail à réflexion et à discussion de l'Assemblée. « Je ne m'attendais pas à ce que cet avant projet ne soulève de telles passions à ce stade de sa présentation », s'est-il donc étonné, rappelant de plus que « le principe de la charte, trouve sa première manifestation en octobre 2015 » et

« avait été approuvé par tous », y compris par les présidents des CD. Evoquant un contenu qui « faisait l'unanimité au sein des trois collectivités », et le fait qu'à « aucun moment les deux présidents n'aient fait part d'observation ou de mécontentement », Gilles Simeoni a donc regretté cette volée de bois vert dirigée contre l'Exécutif, et s'est interrogé sur ses « raisons réelles ».

Au lendemain de la session, les présidents des conseils prenant acte « de la décision de l'Exécutif de ne pas soumettre le projet de Charte à un vote » se sont dits satisfaits. « Cette décision, sage, est la reconnaissance formelle du bien-fondé de la position que nous avons exprimée de concert : celle de construire une collectivité unique sur une base égalitaire, juste, responsable », ont-ils écrit dans un communiqué. Réponse du berger à la bergère, Gilles Simeoni, dans une mise au point, a alors à nouveau indiqué que le rapport n'avait jamais visé qu'à « informer l'Assemblée de Corse de la démarche et de l'avant-projet ».

Chronique d'un malentendu par voie de presse interposée ou querelle signe d'un malaise sous-jacent entre la Collectivité et les deux départements ? ■ Manon PERELLI

Une session électrique

Si jusqu'à présent, l'ambiance semblait plutôt bon enfant, et les querelles électorales apaisées, la dernière session de l'Assemblée de Corse de février a donné lieu à de vifs échanges dirigés contre la majorité

Premières démonstrations de force lors de la dernière session de l'Assemblée de Corse. Tandis qu'un gros orage s'abattait sur Ajaccio, une ambiance tout aussi électrique pesait au sein de l'hémicycle. Pour la première fois de cette nouvelle mandature, les groupes d'opposition ont en effet véritablement ouvert le feu sur la majorité.

Lors des débats sur le dossier des transports maritimes, tout d'abord, où la majorité esseulée a du essuyer les attaques d'une opposition qui avait décidé de faire bloc face au rapport du président de l'OTC. Critiques acides, échanges vifs et tension palpable étaient au programme. Mais la première vraie attaque frontale viendra de José Rossi qui, ayant dépassé le quota de 10 minutes de temps de parole fixé par la commission permanente, et étant de facto interrompu dans son monologue, grincera des dents. Avant de voir rouge. Hors de question pour lui de limiter son propos sur une question aussi importante. Et malgré les protestations du pré-

sident de l'Assemblée de Corse, qui tentera à plusieurs reprises de faire respecter la contrainte temporelle, le président du groupe de droite ira jusqu'au bout de son allocution. N'en déplaise à certains. Tension également lors de la présentation d'un rapport du président de l'Assemblée, a priori banal, concernant la modification d'une délibération sur le comité d'évaluation des politiques publiques de la CTC. Une présentation pas au goût de Dominique Bucchini, qui n'hésitera pas à critiquer son successeur sur l'art de présenter un rapport quand on est au perchoir. Presque une leçon de présidence. Jean-Guy Talamoni répliquera, acerbe, provoquant par là-même la fin de la prise de parole du communiste, qui, vexé par la sortie du nationaliste, éteindra aussitôt son micro préférant aux mots, le châtiment du silence.

À l'Assemblée de Corse aussi, ce jeudi 25 février, le ciel menaçait à tout moment d'éclater. ■ Manon PERELLI

Collectivité unique, ça grince des dents

Selon les deux présidents des conseils départementaux de Corse, le projet de charte fait la part belle à la CTC. Une contestation appuyée par Paul Giacobbi.

Que pensez-vous des critiques des deux présidents des conseils départementaux à propos de la charte ?

Je crois que les conseils départementaux et notamment celui de Haute-Corse, sont très engagés dans la réforme. Mais ils demandent simplement à être associés pleinement, c'est-à-dire représenter autant que la Collectivité Territoriale de Corse puisqu'après tout, il s'agit de la fusion de trois collectivités. Actuellement, ils ne le sont pas. On leur propose d'être associés dans le cadre d'une sorte de charte où, en quelque sorte, la Collectivité territoriale de Corse serait leur porte-parole à Paris. Ce n'est pas raisonnable. N'oublions pas que les élus tiennent à la représentation des territoires.

Ce ne sont pas les seuls...

En effet puisqu'une partie de la majorité actuelle de la CTC y tient aussi. À commencer d'ailleurs par le président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni. Nous devons donc aller au fond des choses sur ce sujet. Je pense que cela nous permettra d'accélérer le débat.

Le gouvernement a bien précisé que le positionnement futur de l'Assemblée de Corse ne sera qu'un avis. Le projet ne pourra pas être amendé. Que pèse la volonté des départements dans cette situation-là ?

Le gouvernement a perdu une occasion de se taire. Il faut rappeler que madame Lebranchu s'était engagée à amender le texte de la loi NOTRe tel qu'il est sur ce point, car il est inapplicable. Il comporte des absurdités. Par ailleurs, le conseil constitutionnel a toujours reconnu à la loi de ratification de l'ordonnance de pouvoir aller au-delà de ce que dit le texte de la loi d'habilitation. Je ne veux pas aller trop loin dans les termes techniques, mais en gros je veux dire par là qu'à partir du moment où nous faisons voter le Parlement, c'est le dernier mot qui compte. Il y a donc toute possibilité de le faire. De toute façon, il y aura nécessairement un débat législatif puisqu'il faut ratifier l'ordonnance. Donc tout cela n'est pas très sérieux. Je pense que nous devons avoir un dialogue ouvert. Si le dialogue consiste à dire que nous ne pouvons rien changer alors que nous avons dit le contraire au moment du vote de la loi, c'est absurde. ■ AF



IN FURIA IN FURIA IN FURIA

Sur la réserve. L'Assemblée nationale a publié sur son site, le 29 février, la répartition de l'utilisation de la réserve parlementaire par les députés. Sur les 90 M€ de crédits votés, 81,2 M€ ont été dépensés par les parlementaires qui les ont généralement réparties entre aide directe aux communes et financement d'associations. C'est l'option qu'ont retenue deux des députés corses, Camille de Rocca Serra et Laurent Marcangeli. Sauveur Gandolfi-Scheit a pour sa part concentré la quasi-totalité des aides sur les communes (une association aidée sur plus d'une vingtaine de bénéficiaires). Paul Giacobbi, lui, a ciblé exclusivement l'aide aux communes, en direction de six d'entre elles. En savoir + : www.assemblee-nationale.fr

Distinction. Lors du Salon international de l'agriculture, Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a récompensé les 21 lauréats de l'appel à projets 2015 du Programme national pour l'alimentation (PNA), doté d'une enveloppe de plus de 700 000 €, soit jusqu'à 40 000 € par projet. Parmi les 21 lauréats distingués (sur 343 dossiers déposés), la Chambre d'agriculture de Corse-du-Sud, retenue pour son projet « De la fourche à la fourchette, da a tarra a u piattu ». Il a pour objectif de créer un outil pédagogique et éducatif en ligne à destination des élèves du primaire : une application interactive pour découvrir les produits agricoles corses via une approche des métiers, et pouvant notamment servir de support à une visite d'exploitation agricole pour les élèves.

L'école est finie. Fin de mission pour Michel Barat, recteur de l'Académie de Corse depuis 2008. Atteint par la limite d'âge, il est remplacé par Philippe Lacombe jusqu'alors recteur de l'Académie de Guyane, nommé en Conseil des ministres le 2 mars.

Fusion ? Le 6 mars, les habitants de Galeria et Manso sont appelés à voter afin de trancher la question d'une éventuelle fusion entre les deux communes. Dans l'hypothèse où le « oui » l'emporterait, la nouvelle commune qui en résulterait serait la plus grande (en termes de superficie) de Corse et se verrait épargnée, pour 3 ans, par la baisse des dotations globales de fonctionnement.

Bon plan ? Le 29 février, à la veille d'un conseil municipal consacré aux orientations budgétaires 2016, Pierre Savelli, maire de Bastia a annoncé que la municipalité se dotait d'un plan pruriennuel d'investissement (PPI) pour les périodes 2016-2020 et 2021-2025, avec des montants prévus de, respectivement, 92 M€ et 70 M€.

Pas bouger ! Par un jugement en date du 1er mars, le Tribunal de commerce de Marseille a condamné la compagnie maritime Corsica Linea à cesser toute activité de transport de fret entre Marseille et les ports de Bastia et Ajaccio. Et ce pour une période de 6 mois à compter du 20 novembre dernier, date du jugement ordonnant la cession de la SNCM à Patrick Rocca. Cette interdiction d'activité s'assortit d'une astreinte provisoire de 150 000 € par infraction constatée.

Le dossier maritime, encore

Les transports maritimes étaient à nouveau au menu de la session de l'Assemblée de Corse. Deux rapports présentés par le président de l'OTC ont été adoptés, à l'issue de longs débats enflammés

Une nouvelle fois, le dossier des transports maritimes était au cœur de la dernière session de l'Assemblée de Corse. Et à nouveau, le sujet a donné lieu à d'interminables débats qui auront duré toute la journée de jeudi 25 février. Car le houleux dossier n'a, comme

de coutume, pas fait consensus au sein de l'Assemblée de Corse. À peine le président de l'Office des Transports de la Corse (OTC) Jean-Félix Acquaviva, avait-il présenté deux rapports sur le dossier, que les hostilités ont débuté.

En effet, si un premier rapport, concernant un réajustement dans les comptes d'exploitation des coûts de combustibles, a rapidement été voté et à l'unanimité de surcroît, il n'en a pas été de même pour le second. Il aura fallu attendre tard dans la soirée pour arriver à trouver un épilogue sur ce document sobrement intitulé « Etat des réflexions engagées en vue de la mise en place d'une compagnie régionale ». Le texte prévoyait en effet de soumettre au vote de l'Assemblée la mise en place d'un comité de pilotage, en vue d'étudier la faisabilité de la création d'une compagnie régionale.

Un comité de pilotage pas au goût de Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, qui déposera rapidement un amendement priant de remplacer celui-ci par la Commission spéciale, créée en 2012 sous l'ancienne mandature, à qui avait déjà été confié cette mission.

Plusieurs points soulevés par le texte, récolteront également les hostilités de tous les groupes d'opposition, unis sous la même bannière pour l'occasion. Ainsi, tour à tour, le communiste Michel

Stefani et l'ancien président de l'OTC, Paul-Marie Bartoli, déchaîneront leurs foudres contre ce rapport, que ce dernier estimera « très dangereux ». Du côté de la droite, le même refrain de rejet du document sera chanté par un José Rossi remonté à bloc.

Devant le blocage massif et l'urgence du dossier, l'Exécutif décidera alors de faire évoluer le rapport en convoquant la conférence des présidents, afin de tenter de trouver un consensus. Au sortir de longues discussions, on annoncera une réécriture, avec intégration des amendements de l'opposition. Un compromis en somme, au point que le rapport aurait évolué pour devenir un « texte consensuel », soulignera même Jean-Guy Talamoni. Mais pas plus de conviction dans les travées pour cette nouvelle mouture. À gauche, on demandera même tout bonnement l'ajournement. Une requête aussitôt rejetée faute de recevabilité.

Il est 22 heures passées et Jean-Félix Acquaviva s'attache à présenter le nouveau texte, quelque peu édulcoré par rapport à la version initiale. Il souligne que, comme demandé par la droite, la Commission spéciale a bien été réactivée et verra de plus sa composition élargie aux présidents de groupes et au président du Comité économique et social. Peine perdue. La cartographie du vote se dessine sans trop de surprise. Mais malgré l'abstention des groupes Prima a Corsica, Le Rassemblement et Front National, et le vote contre du groupe Elus Communistes et Citoyens du Front de Gauche, ainsi que de François Tatti et Paul-Marie Bartoli, le rapport sera finalement adopté à la majorité relative, grâce aux 24 voix des conseillers territoriaux Femu a Corsica et Corsica Libera.

Une adoption qui permet donc de mettre en route une étude de faisabilité de la création d'une compagnie régionale.

Suite au prochain épisode. ■ **Manon PERELLI**

La santé s'invite au débat

Lors de la dernière session, deux questions orales ont amené l'Exécutif à se pencher sur la question des outils de santé publique sur l'île

Bien que n'étant pas directement compétente en la matière, l'Assemblée de Corse a vu inscrire à son ordre du jour la question des établissements de santé publique sur l'île, lors de la séance de questions orales du 25 février.

Tout d'abord, c'est Josette Risterucci, conseillère territoriale du groupe « Elus communistes et citoyens du Front de Gauche », qui a remis au cœur de l'hémicycle les problématiques questions des hôpitaux d'Ajaccio et Bastia. « *Le déblocage de la situation ne peut être que politique avant d'être budgétaire et financier* », répondra Gilles Simeoni. À ce titre, le président de l'Exécutif assurera avoir porté la question devant le Premier Ministre lors de la rencontre du 18 janvier, et avoir transmis un courrier et une note technique complète à ce dernier, ainsi qu'à la Ministre de la Santé, le 22 février. Pour résoudre cet épineux problème, il a en effet insisté sur « *la nécessité d'obtenir des règles spécifiques permettant de faire prendre*

L'Alliance Libre Européenne se réunit à Ajaccio

Du 31 mars au 3 avril, l'Alliance Libre Européenne tiendra son assemblée générale annuelle à Ajaccio.

Ce groupe qui siège au Parlement européen rassemble 44 partis politiques qui défendent les intérêts des nations "sans État".

Les questions catalanes et corses seront bien entendu à l'ordre du jour.

François Alfonsi, ex-eurodéputé, considère que les revendications régionalistes ont toute leur place dans le débat européen actuel.

L'Europe progresse-t-elle ou régresse-t-elle ?

Sur le terrain, l'Europe progresse. Mais dans les esprits et dans les capitales, elle régresse. Voilà la contradiction dans laquelle nous vivons. Le peuple catalan est un grand peuple européen, le peuple corse un petit peuple européen. Mais qui que nous soyons, nous sommes tous un peuple qui faisons et avons fait l'histoire de l'Europe. Nous entendons donc participer à l'avenir de ce continent. C'est vrai pour les Catalans, les Basques et les Corses bien entendu.

Cette revendication trouve-t-elle toute sa place dans le débat européen ?

Oui, elle trouve sa place de manière naturelle. Pour le dirigeant bruxellois, que le chemin qui va de Barcelone à Bruxelles passe ou non par Madrid ne change pas grand-chose. C'est pour le dirigeant madrilène que ça compte. Sur le fond, il faut bien comprendre que l'intérêt de l'Europe est que la Catalogne se développe et prospère. Il en va de même pour la Corse. Voilà où se trouve l'intérêt de l'Europe aujourd'hui. Il n'est pas qu'on ouvre en Catalogne une crise sans fin avec des grèves et des conflits interminables. Ce qui fonde la décision de l'Europe, c'est son intérêt et non une idéologie comme le jacobinisme, le centralisme. Cela existe à Paris mais pas dans le système européen.

Qu'est-ce qui existe justement dans le système européen ?

Essentiellement les intérêts de l'Europe. Qui est que tous les territoires et tous les peuples soient à l'aise dans l'ensemble européen afin de développer leur économie et défendre leur culture. Le but est de préserver l'attractivité du continent européen par rapport au reste du monde, ainsi que son avance en matière de droits de l'homme ou d'implication dans la recherche pour les grandes causes humanitaires. Voilà où se trouve l'intérêt de l'Europe. Nous, à notre modeste niveau, nous contribuons à tout cela. C'est ce que nous mettons en avant en demandant que soit reconnu le droit du peuple corse, par exemple. Cela coïncide avec la volonté d'approfondir la démocratie en Europe. ■ AF



en compte nos besoins, intérêts, et contraintes ». « La principale difficulté rencontrée par ces établissements est de rétablir un équilibre financier en raison du modèle de financement des établissements de santé qui pénalise l'éloignement géographique et la faiblesse de la population par une rémunération essentiellement liée à l'activité réalisée », a-t-il détaillé.

François Benedetti, conseiller territorial de Corsica Libera, a quant à lui déploré que la Plaine Orientale, bien qu'en pleine expansion démographique, est le seul territoire insulaire « à être éloigné de plus d'une heure (voire plus en saison estivale) des structures hospitalières existantes ». A ce titre, le conseiller territorial a donc remis sur le tapis la question de la création d'un Hôpital Public Local dans cette région, ainsi que la mise en place d'une Permanence des Soins et d'un IRM. Des sujets d'importance capitale, a convenu Gilles Simoneoni, qui pourraient rapidement faire l'objet d'une rencontre avec

le Directeur Général de l'ARS. En effet, si le président de l'Exécutif a rappelé que l'organisation de l'offre de soins régionale relève de la compétence de l'Agence Régionale de Santé, il a insisté sur le fait que « les problématiques d'accès à des soins de qualité sur des territoires fragiles tels que la plaine orientale méritent toute l'attention de notre Collectivité pour œuvrer en faveur de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé dans une logique d'aménagement équilibré ».

« La question de l'égal accès au soin pour tous les Corses et dans tous les territoires de Corse, ainsi que la défense des outils de santé publique sont, pour l'Exécutif que je dirige ainsi que pour l'ensemble de la majorité territoriale, des priorités politiques absolues », a-t-il ainsi tenu à appuyer, assurant les deux conseillers territoriaux de son attention pleine et entière. ■ Manon PERELLI

MICHELI LECCIA, CULLETTIVU "PARLEMU CORSU!"

Per fà di a cuufficialità una realtà

Serà urganizata in Bastia, stu sabbatu u 5 di marzu, una cunferenza tematica trattendu di a cuufficialità cù sperienze paragnate trà a Corsica, a Galizia è a Catalogna. Si passerà ind'a sala di l'auditoriu di u Museu, in Citadella, cù l'intervenzione di specialisti è l'impegnu sempre cusì sodu di u Cullettivu « Parlemu Corsu ! » chì mette in ballu stu ritrovu. U puntu cù Micheli Leccia, u so presidente dinamicu.

«Oghji a lingua chì hà bisognu d'essa aiutata hè u corsu, è ùn vulemu altri affari ch'è di mèttala à parità cù u francesu.»

Micheli Leccia, perchè l'organizzazione di sta conferenza tematica ?

Si tratta d'arradicà sempri di più a rivendicazioni di a Cuufficialità. Ancu s'eddi sò maiuritarii l'iletti è l'aienti à favori, hè quantunqua un fattu novu è ghjè una nuzioni chì ferma à giniralizà. Hè bè di muscià tandu chì 'ssu cuncettu hè in pràtica in altrò è chì una volta di più a Francia ferma un pesu staccatu da l'altri, cù presi di pusizioni arcàichi. Dopu hè bè dinò di cunfruntassi à d'altri spirienzi parchi di sicuru si n'impara sempri.

Cumu hà da passassi l'affare ?

Femu vena parsoni ch'ani da tistimunià com'eddi càmpani unu statutu di Cuufficialità in u so paesu parchi culà asisti dighjà. Tandu avaremu cunfarenzi par prisintacci dui situazioni diffarenti: quidda di a Galizia è quidda di a Catalogna. I parsoni ch'è no femu vena sò dui parsunalità. U galecu, Marcos Maceira, s'accupa d'un Cullittivu [A Mesa], chì s'as-sumidda à u nosciu. Hè ancu più maiori parchi conta millai di membra, ma hè prupurziunali à a Galizia chì avvicina i 3 milliona d'abitanti. A so intirvinzioni sarà arricchita da un ducumentariu di 10 minuti, fattu da François Tortos chì travadda pà u magazinu Mediterraneo à nantu à Via Stella. Suvittarà unu spostu fattu da Pere Mayans Balcells, membru d'u governu catalanu, incaricatu di l'accolta linguistica è di l'insignamentu. Par compia, Alanu Di Meglio, numatu da pocu Vici Prisidenti di l'Univarsità di Còrsica, incaricatu di a lingua corsa, farà un argumintariu à favori di unu Statutu di Cuufficialità pà a lingua corsa. Dopu si cirerà à discorra cù l'assistenza presenti. Da nutà ch'è no avaremu traduttori par chì tuttu inghjunu si capissi ma dinò par chì a lingua corsa firmessi priuritaria in u dibàttitu.

Qualesu u vostru parè nantu à a situazione linguistica corsa ?

So' cunfidenti. Inghunu a risenti, ci hè una dinàmica intornu à a lingua. Ùn m'ancani l'iniziativi à favori di l'usu di u corsu : sò criati associa par insignallu for' d'a scola, hè spartu à nantu à tela infurmàtica, sò sviluppati puntedda varii com'è lipra ma dinò filmetta o altri videò... I dumandi di l'aienti par imparallu sò sempri più numarosi. D'un cantu, par disgrazia, ci hè una pèrdita di una certa cunniscenza cù a disparizioni d'una vechja ginirazioni ma d'un antru cantu ci hè una pràtica di più in più svilupata ind'è i ghjòvani. A vulintà ci hè, ma ùn bastarà s'edda ùn hè accumpagnata. Hè par quissa ch'è no rivendichemu unu Statutu di Cuufficialità è in più dimu chì ci vularà à dalli un cuntinutu ambiziosu, capaci di risponda à i bisogna. Ma par quissa dinò semu cunfidenti. Semu cunvinti chì u Statu Francesu ùn pudarà stà chjusu à i scelti dimucràtichi di u pòpulu corsu.

Ghjustappuntu, chì paragone si puderia fà cù altre regione cum'è a Galizia è a Catalogna ?

No bramemu u Statutu di Cuufficialità, eddi l'ani dighjà. Ma in più sò dui situazioni diffarenti: in Galizia a Cuufficialità viaghja pocu è in Catalogna viaghja di più. Si pà a Galizia femu vena à Marcos Maceira, parsunalità d'u mondu associativu, ùn hè un azardu. Hè parchi culà a Cuufficialità hè in manu à parsoni ch'ùn la vòlini tantu prumova, in più d'u fattu chì u Statu Cintrali Spagnolu, fighjula à ciò ch'eddi l'appiighèssini sempri à u m'iminu. Inveci, in Catalogna, a situazioni hè diffarenti postu chì u governu autònumu s'impiega à dà una rialità à u Statutu di Cuufficialità. À no ci tocca tandu à tirà l'insignamentu di tutti 'ssi spirienzi par sapè uttimizzà 'ssu Statutu quand'è no l'avaremu.

Cosa sperate d'un tale ritovu ?

Cunvincia quiddi ch'ùn sò ancu cunvinti, chì par senta dinò u corsu in carrughju, unu Statutu di Cuufficialità hè nicissariu. Po vulemu d'è chì a lingua francesa ùn sarà in priculu cù un tal' statutu. Oghji a lingua chì hà bisognu d'essa aiutata hè u corsu, è ùn vulemu altri affari ch'è di mèttala à parità cù u francesu. Piddarà tempu, parechji dicinii, allora hè meddu à principià à u più prestu. Po in fini, com'è l'aghju ditto dighjà più sopra, vulemu insista à nantu à u fattu chì ci vularà un cuntinutu à 'ssa Cuufficialità. Ùn dupiteghju micca chì l'iffettu psicculògicu sarà maiori quand'è no l'avaremu è ch'eddu sarà dinamizatu l'usu di u corsu. Ùn dupiteghju micca di l'avanzati in t'armini di duvera in l'astituzioni pùblichì è in u mondu di l'insignamentu. Ma s'è no vulemu tuccà tutta a sucità, hè in u duminu privatu chì ci voli à musciassi ambiziosu. Unu Statutu di Cuufficialità a ci pò pirketta. Basta à ùn privàssini micca.

Qualesi sò i vostri prussimi prughjetti ?

Cù « Parlemu Corsu ! » ùn ci arristemu mai di purtà a rivendicazioni d'un cantu è di pugnà d'agiscia di manera cuncreta d'un antru. Hè cussi chì d'aprili emu da intirvena cù animazioni pà i chjuchi, intornu d'a timatica di a vigna, par risponda à una dumanda fatta da studianti di l'IUT di Còrsica ch'ani privistu di fà scontri cù i vignaghjoli. Po' travaddemu dinò à a rializzazioni, in i sittimani chì vènini, di cunfarenzi sciintifici in lingua corsa, cù parechji sperti di u mondu infurmàticu, midicali o ancu filusòficu, par parlà di l'ivuluzioni futurista di i nosci sucità. L'avareti capitu, l'idea hè sempri di muscià ch'in corsu si pò raghjunà à nantu à tuttu, ancu parlà d'affari tènnichi è di l'avvena... ■

Propositi raccolti da Petru-Luigi MARCHINI

Pour la construction d'une société bilingue

Créé en 2007, le collectif *Parlemu Corsu!* compte aujourd'hui 600 membres ou sympathisants mobilisables, plus de 100 associations et plus de 100 groupes culturels et autres artistes. Il agit sur le terrain de façon concrète (stondi corsi à ses débuts puis débats, conférences, animations pour les enfants, mise à disposition de traducteurs, visites de sites, interventions dans les foires, lors d'évènements sportifs) et mène des actions spectaculaires (chaîne humaine, fêtes, concerts, granitula...) Capable de réunir des centaines à des milliers de personnes, démontrant ainsi que le peuple corse a une réelle volonté de voir sa langue vivre et investir tous les domaines de la société, le collectif revendique : pétitions, communiqués, conférences de presse, unions et actions communes avec les autres langues minoritaires... « Parler ne suffit pas, il faut agir ! mais le peuple seul ne peut pas tout faire, et demander un soutien aux pouvoirs publics est légitime [...] c'est notre discours, il est désormais connu, indique Micheli Leccia, président de Parlemu Corsu ! Pour aboutir à une société bilingue, le collectif a formulé 16 propositions, notamment au travers d'une pétition en ligne ; elle compte à présent plus de 3000 signatures ! ». Et d'ajouter « Pour le collectif, un statut de co-officialité est indispensable à la construction d'une société bilingue. Et il doit être accompagné des mesures nécessaires : formations obligatoires dans les entreprises, immersion totale dans les écoles, création d'un contexte favorable (médias, signalétique, production culturelle...). D'autre part, si l'objectif partagé est bien de construire une société bilingue, nos exigences pour le corse doivent être les mêmes que pour le français. Peut-on imaginer aujourd'hui un enfant ayant son bac et ne maîtrisant pas... le français ? Un fonctionnaire ne vous comprenant pas quand vous vous adressez à lui... en français, ou ne baragouinant que très sommairement le... français ? C'est évidemment impensable... Eh bien, dans le cadre d'une société bilingue, après des années de formations mises en œuvre, comment n'en serait-il pas de même pour le corse ? Le corse et le français n'auraient pas la même valeur ? Toutes les langues sont égales mais le français serait "plus" une langue que le corse... Ne pas avoir les mêmes objectifs pour l'une et l'autre, c'est manifestement les hiérarchiser. La hiérarchie des langues ou des peuples est la base même de tout racisme. ».

VAL D'ESE

En attendant le froid...



Fin février, la station de ski du Val d'Ese, à 1650 mètres d'altitude, n'était toujours pas ouverte en raison d'un manque de neige. Évidemment, les saisonniers sont les premiers touchés.

C'est aussi un manque à gagner pour la commune de Bastelica qui gère la station. Antoine Bernardini, responsable de la station, fait le point.

Trente centimètres de neige au Val d'Ese, ce n'est pas suffisant pour ouvrir la station de ski. Des flocons se sont abattus en abondance lors des derniers jours de février. De nouvelles chutes de neige sont encore attendues. Mais pourront-elles être aussi importantes ? Antoine Bernardini et toute son équipe restent optimistes. Ils voudraient que le thermomètre descende sous la barre du zéro degré : « On est trop sur le fil du rasoir, explique le responsable de la station. Il faut qu'il fasse plus froid pour qu'on ouvre. C'est impossible pour l'instant. »

Pourtant, le 29 février au matin, en voyant la quantité de neige tombée, le personnel avait le sourire et s'activait pour préparer au moins deux des six pistes. Une possible ouverture était annoncée. Mais la météo a été plus clémente dans l'après-midi. Mauvaise nouvelle donc pour la station. La mairie de Bastelica a ainsi pris la décision de ne pas l'ouvrir. « Lorsqu'il fait doux et humide, comme les 0,6 degrés que vous avez au thermomètre, il est vrai que ça nous inquiète. Il faut bien travailler le manteau neigeux. » Le dernier recours ? « Il faut attendre le week-end du 5 mars car la météo annonce de nouvelles chutes. C'est très simple, on peut ouvrir aujourd'hui et fermer le lendemain. »

Si la neige a promis d'être au rendez-vous, le personnel devra recommencer le travail de préparation. « Lorsqu'on veut annoncer l'ouverture de la station, la communication est très rapide. Grâce à la presse et aux réseaux sociaux, du jour au lendemain, on est capable d'accueillir plus de 500 personnes. »

Mais il faut alors faire face à un autre problème : « On ne peut pas accueillir près de 1000 personnes. C'est impossible car le parking de la station est trop petit. Pour l'instant, on n'a pas encore rencontré ce problème car la station est fermée. » Pour faire face au manque de neige, depuis deux semaines, des randonnées raquettes sont proposées. Au Val d'Ese, il y a quatre remontées mécaniques, six pistes de ski (quatre rouges, une bleue et une verte) et également un jardin d'enfant. Ici, une dizaine de personnes travaillent, uniquement s'il y a de la neige. « Pour chaque saisonnier, il faut compter entre un à deux mois de présence. » Trois loueurs de skis et un café-restaurant devront encore patienter avant l'ouverture. Il n'y a aucune rentrée d'argent. Plus bas, à Bastelica, c'est pareil. Le village possède un restaurant-gîte, deux hôtels-restaurants, une pizzeria et trois bars. Ils attendent les clients. Tous espèrent quand même sauver le mois de mars. ■ Davy Delmotte

Un projet entre Val d'Ese et Ghisoni ?

Antoine Bernardini confirme sa rencontre avec Jean-Christophe Angelini, président de l'Agence pour le développement économique de la Corse (Adec). Le responsable de la station a évoqué avec lui le projet de réunir les stations du Val d'Ese et de Ghisoni et ainsi permettre de relier la Corse-du-Sud et la Haute-Corse. « On va marier les deux départements avec deux ans d'avance. » Par ces propos, Antoine Bernardini vise la collectivité unique de la Corse en 2018. « Nous avons un site remarquable, alors pourquoi ne pas exploiter cette zone magnifique entre les deux stations ? » Pour cela, il a l'intention de mettre en place des sentiers de randonnées. Il prévoit aussi la création d'une salle hors-sac. Et bien d'autres activités. Antoine Bernardini n'en dit pas plus. « On ne joue pas que sur l'hiver, on va désormais s'intéresser à l'été. » Derrière ce projet, dont le coût est évalué à un peu plus de 20 000 €, il y a évidemment une perspective de développement économique. Entre les deux stations, il y a huit kilomètres à vol d'oiseau et une vingtaine de kilomètres à pied. ■ DD

Espèce menacée

Une nouvelle cause pour le WWF ? Le magazine Forbes a indiqué le 1er mars que, pour la première fois depuis 2009, le nombre de milliardaires dans le monde a légèrement diminué. Ils ne sont plus que 1810, contre 1826 précédemment. De plus, leur fortune globale, qui s'élève actuellement à 6480 Md\$, a diminué en un an de 570 Md\$ et le montant moyen de la fortune de chacun est lui aussi en baisse: il s'établit à 3,6 Md\$, soit 300 millions de moins que l'an dernier. Pour la troisième année consécutive, Bill Gates, co-fondateur de Microsoft, figure en tête du classement avec 75 Md\$ malgré une fortune en baisse de 4,2 Md\$ par rapport à l'année précédente. Les Etats-Unis demeurent le pays au monde qui compte le plus de milliardaires (540). Viennent ensuite la Chine continentale (251) et l'Allemagne (120). La Russie, pour sa part, compte 77, 11 milliardaires de moins. En France, Liliane Bettencourt, est 11e du classement mondial avec 36,1 Md\$, contre 40,1 Md\$ l'an passé tandis que Bernard Arnault est 14e, avec 34Md\$.



C'est celui qui dit qui y est ?

Dans l'opinion française continentale, le racisme est un mal spécifiquement corse. Cela dit, le rapport de la Commission contre le racisme et l'intolérance (Ecri) du Conseil de l'Europe, rendu public le 1er mars, est de nature à inviter tout ce que l'Hexagone compte d'éditorialistes de comptoir à balayer devant la porte de leur café du commerce favori. Tout en y mettant les formes et en prenant la peine de souligner les efforts réalisés par la France, l'Ecri a souligné que «*la violence raciste*» s'y est développée «*dans tous les domaines et parfois en toute impunité*». Ce constat, qui repose sur l'étude de données antérieures à juin 2015, met en exergue une montée des actes antisémites et la stigmatisation, notamment dans le discours politique, des Roms et des musulmans. Le racisme, dit l'Ecri, «*reste présent dans le discours d'hommes et de femmes politiques français*» et selon le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, en France, «*le discours de haine, de par sa banalisation dans la sphère publique, demeure un sujet de préoccupation*» d'autant que, en la matière, le dispositif pénal français souffre de «*quelques lacunes persistantes*».

Droits linguistiques

Le 24 février était présenté à Bayonne un projet de «*Protocole pour la garantie des*

droits linguistiques». L'idée a été lancée en 2013, grâce au partenariat entre la Fondation Donostia 2016, en charge de la planification de l'événement «*Donostia/San Sebastian, capitale européenne de la culture*» pour l'année 2016, et de Kontseilua qui fédère plus d'une soixantaine d'associations et organisations pour œuvrer en faveur de la normalisation de l'euskara, dans le but de développer et d'étendre son usage à divers secteurs de la société basque. Ce protocole, a vocation à être appliqué dans tous les états de l'Union Européenne, pour toutes les langues minoritaires. Il détaillera des mesures et des objectifs précis à remplir pour assurer l'égalité entre les langues. Sa rédaction associe des organisations européennes spécialisées notamment en matière de langues minoritaires, des scientifiques européens et des acteurs de la société civile. Le texte du protocole devrait être prêt en décembre 2016.

Prospections et référendum

Le 17 avril, se déroulera en Italie le référendum dit «*anti-forages*», mis en œuvre à la demande de neuf régions (Basilicate, Marches, Pouilles, Sardaigne, Vénétie, Calabre, Ligurie, Campanie et Molise). La Constitution italienne prévoit en effet l'organisation de référendums dès lors qu'au moins cinq conseils régionaux en ont exprimé la nécessité. Mais cette disposition n'avait encore jamais été appliquée. Les citoyens italiens sont appelés à se prononcer sur les forages en mer autorisés par le gouvernement en vue de la recherche puis de l'extraction de pétrole ou de gaz. Il s'agira pour eux de répondre à la question suivante : «*Souhaitez-vous qu'à l'échéance des concessions actuelles, les plate-formes en activité dans les eaux italiennes soient fermées, même s'il s'y trouve encore du gaz ou du pétrole?*». En cas de victoire du «*oui*», aucune plate-forme située en mer, ne pourra poursuivre ses activités après expiration de la concession. Tout du moins aucune plate-forme installée dans la bande des 12 milles de la côte. Car rien ne changerait, en revanche, pour les plate-formes terrestres et celles situées au delà de cette limite des 12 milles. Par ailleurs, pour que le référendum soit valable, il est nécessaire qu'un quorum de votants de 50% des inscrits soit atteint. En tête des partisans du «*oui*» les associations de défense de l'environnement qui alertent sur les dangers que constituent ces plate-formes dans une mer fermée comme la Méditerranée.



89%... des Français ont consommé du bio au moins de façon occasionnelle en 2015, et 65% en ont consommé au moins une fois par mois, selon le baromètre Agence Bio-CSA, présenté le 25 février. Si pour 63% des sondés, ce choix était dicté par le souci de préserver sa santé, 58% mettaient également en avant la préservation de l'environnement et 56% relevaient l'argument de la qualité et du goût des produits. De plus, 82% des personnes interrogées font confiance à l'agriculture biologique, et 78% y voient une solution aux problèmes environnementaux. Le baromètre souligne par ailleurs une augmentation des surfaces cultivées en bio: 17% de plus qu'en 2014.

1605... postes supprimés d'ici 2017 dans le cadre du plan de départs volontaires rendu officiellement public le 26 février par la direction d'Air France. Les aéroports d'Orly, de Marseille de Corse, seront les plus affectés par les suppressions de postes au sol: 448 suppressions au total.

27900... chômeurs de moins en janvier dernier, en France métropolitaine, soit 3,55 millions de demandeurs d'emploi. Toutefois, selon la Dares, service des statistiques du ministère du Travail, cette baisse était à considérer avec réserve: en janvier, 238900 personnes -soit plus de 40000 de plus qu'en décembre 2015- ont été désinscrites pour défaut de déclaration de situation. Par ailleurs, sur un an, la courbe du chômage reste orientée à la hausse avec +1,8% pour les chômeurs de catégorie A et +4,2% pour les chômeurs de catégorie A,B et C. Pour la Corse, en janvier 2016, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C s'établissait à 22391, en baisse de 1% sur un mois (soit 229 personnes de moins), mais en hausse de 3,1% sur un an.

10,3%... contre 10,4% le mois précédent: c'est le taux de chômage enregistré en janvier dans dans la zone euro, selon les données publiées le 1er mars par Eurostat qui précise qu'avec ce troisième mois consécutif de baisse, le taux de chômage revient à son plus bas niveau depuis août 2011.

28000... demandes de prime à l'embauche enregistrées en un mois en France, à la date du 26 février. Selon le ministère du Travail, au moins 50000 créations nettes d'emplois sont attendues d'ici la fin de l'année.

-3,5... pour la création nette d'emploi en France sur la période octobre-décembre 2015. Soit le deuxième score le plus mauvais depuis 15 ans, après le 4e trimestre 2012 (-4). Publiée le 29 février, la 61e édition du Baromètre des TPE, enquête de conjoncture trimestrielle réalisée par l'IFOP pour le compte de Fiducial auprès des TPE dresse le bilan d'une année 2015 difficile et fait état d'un début d'année 2016 morose. Les secteurs les plus touchés au 4e trimestre 2015 ont été l'hôtellerie (-7), l'industrie (-7) et les services aux particuliers (-6).

75%... des cultures mondiales pour l'alimentation dépendent, au moins en partie, de la pollinisation. Et plus de 40% des animaux pollinisateurs (spécialement les abeilles et les papillons) sont menacés d'extinction, selon une étude réalisée par la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

Anticor appelle à la vigilance des citoyens



Depuis quelques mois, les mises en cause d'élus et de membres de leurs cabinets se multiplient en Corse. Dans l'île, seule région française dans laquelle a été maintenu un pôle économique et financier, il semblerait que de nouvelles « affaires » se révèlent. Pour Anticor Corse, ces mises en examen sont déjà une victoire.

« La démocratie est en danger si la probité des élus peut être mise en cause »

Créée juin 2002 par le juge Éric Halphen et Séverine Tessier, Anticor est une association loi de 1901 qui a pour but de « lutter contre la corruption et rétablir l'éthique en politique », elle vise à « réhabiliter le rapport de confiance qui doit exister entre les citoyens et leurs représentants, politiques et administratifs » et regroupe « des citoyens et des élus de toutes tendances politiques engagés pour faire respecter les exigences démocratiques non partisans ». En Corse, Anticor existe depuis le tout début 2012. Vincent Carlotti [qui est également membre du conseil d'administration national] et Dominique Yvon en sont les référents. Pour eux, la moralisation de la vie politique est un élément incontournable de la démocratie : « La démocratie est en danger si la probité des élus peut être mise en cause et si la population a le sentiment qu'ils sont intouchables », remarque Vincent Carlotti. Les citoyens se prononcent, élisent leurs représentants puis, entre deux élections, n'ont plus de contrôle sur ce qui est fait. Dans les pays nordiques, les élus rendent des comptes, publient leurs frais. Ce n'est pas le cas en France, qui est devenue une véritable république bananière, comme en témoignent les nombreux scandales. Au plan national quelques 600 milliards ont été détournés, en évasions fiscales notamment. En Corse, les malversations ne sont pas plus nombreuses qu'ailleurs, mais elles existent et nous devons être vigilants. »

UN SYSTÈME MAFIEUX

Actuellement, Anticor Corse a non seulement déposé plainte mais s'est porté partie civile dans trois dossiers déjà transmis au juge et qui ont fait, pour certains, l'objet de mises en examen voire de condamnations en première instance. Il y a bien sûr l'affaire « des gîtes ruraux », dans laquelle près de 480 000 euros auraient été détournés sur deux ans, 16 fonctionnaires et 3 élus mis en examen. Il y a également celle dite des « jeunes errants », du nom de l'Association départementale jeunes errants 2B [AJDE2B] créée le 25 janvier 2008 et dissoute le 14 novembre 2013, à laquelle 700 000 euros de fonds publics auraient été alloués. Il y a celle des « emplois fictifs ». Puis il y a la « protection fonctionnelle » accordée par le Département de la Haute Corse à Paul Giacobbi, pour qui les frais de défense seront avancés par la collectivité. Anticor s'y oppose, considérant qu'il est contradictoire que le conseil général, qui s'est porté partie civile dans ce dossier, finance la défense d'un mis en examen. Si elle n'est pas annulée par le préfet, l'association est prête à déférer la décision devant le tribunal administratif. Bref, autant d'affaires pendantes, auxquelles d'autres pourraient venir s'ajouter. « Nous étudions actuellement une dizaine de nouveaux dossiers, ajoute Dominique Yvon, des dossiers importants quand on considère les sommes en jeu. Nous découvrons, au fil des jours, dans quel marigot se trouve la Corse. Je pense qu'on peut parler véritablement de système mafieux. » Il pourrait s'agir, à l'échelle régionale, de sommes allant de 5 à 20 millions d'euros. Des collectivités comme des établissements publics pourraient être concernés... Ce système mafieux, Nicolas Bessone, procureur de la République près du TGI de Bastia, l'a évoqué à plusieurs reprises dans les médias. « Quel autre qualificatif voulez-vous qu'il emploie. Il est en possession des dossiers, précise Dominique Yvon. Quand un système de corruption se met en place, il faut qu'il y ait toute une chaîne d'individus qui y prennent part et le fassent fonctionner. Une seule personne ne parviendrait pas à décaisser de telles sommes d'argent public : il faut un système organisé. » Le pôle économique et financier a été renforcé depuis l'automne dernier, ce qui devrait permettre de véritables avancées. Les membres d'Anticor, qui se battent depuis des années, en sont heureux. « Il a maintenant les

moyens d'agir. La Corse a mauvaise réputation, ce n'est pas justifié, souligne Vincent Carlotti. Il faut vaincre l'idée que la justice n'est pas indépendante des politiques. Durant un temps, il n'y a pas eu beaucoup de poursuites, mais quand les hommes font leur job, en Corse aussi on obtient des résultats. Et on voit alors combien les Corses détestent l'injustice. »

AUX CITOYENS DE SE MOBILISER

Ce qu'attendent maintenant les membres d'Anticor ? La mise en cause de toutes les personnes impliquées dans ces malversations, leur mise en examen, leur déferrement devant la justice. « Mais la loi française n'est pas assez sévère avec les fraudeurs. Outre les condamnations, pénales et civiles, des peines d'inéligibilité significatives s'imposent, conclut Vincent Carlotti. Et ce n'est pas tout. Nous demandons le non cumul des mandats, de même qu'une limitation du nombre des possibilités de réélection. Le système électoral actuel a permis l'émergence d'une véritable caste. Or, quelles que soient au départ les valeurs d'un individu, au contact du pouvoir, puis par goût de celui-ci, il sera confronté à des tentations, à la corruption. Ce n'est pas spécifique à la Corse. C'est quand l'élu reste trop longtemps en exercice, avec le temps, que des complicités se créent, que les réseaux se constituent, que les intérêts personnels se substituent à l'intérêt général. C'est grave, car on arrive à une sclérose du système démocratique. Anticor a déposé des projets en ce sens auprès de la Commission des lois, mais on peut craindre que les élus - si on ne les y oblige pas de façon citoyenne - n'aillent tout seuls dans cette voie... C'est donc aux citoyens de se mobiliser, d'effectuer ce travail de salubrité publique. N'est-ce pas leur argent qui est dilapidé ? » ■ Claire GIUDICI

Repères



Anticor est une association loi 1901, qui a pour objet de « mener des actions en vue de réhabiliter la démocratie représentative, de promouvoir l'éthique en politique et de lutter contre la corruption afférente aux milieux politiques et aux élus ». Elle est organisée sur le mode du bénévolat. En son sein, des adhérents spécialistes dans les domaines juridique ou financier travaillent à l'analyse des dossiers signalés par les lanceurs d'alerte et les portent en justice. Ils travaillent aussi à des propositions d'amélioration du fonctionnement de la vie publique ou de lois et interviennent auprès du gouvernement (notamment par le biais d'audiences auprès de la commission des Lois). Anticor refuse les subventions pour préserver son indépendance et seuls les adhésions et les dons lui permettent d'agir. L'association vient d'être, pour la quatrième fois consécutive, agréée par la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique [HATVP]. Au plan national, elle lutte actuellement afin de faire abolir les privilèges exorbitants des anciens présidents de la République [qui ont déjà coûté près de 6 millions d'euros au contribuable], des anciens ministres, des sénateurs et députés, mais a aussi été en justice dans de très nombreux dossiers, en cours ou déjà jugés.

Pour plus de renseignements sur Anticor ou pour adhérer, consulter le site internet : <http://www.anticor.org/>

4^E RALLYE DU PAYS AJACCIEN

Un second succès pour Paul-Antoine Santoni?

Vainqueur de l'épreuve l'an dernier, Paul-Antoine Santoni, 32 ans, remettra son titre en jeu lors de la quatrième édition, du 4 au 6 février. L'Ajaccien fait bien sûr figure de favori parmi les 132 équipages attendus au départ. Cette année, il espère moins d'ennuis mécaniques et plus de rallyes. Retour sur son parcours



Le SC Bastia et l'AC Ajaccio



Mal embarqués en Ligue 1 et en Ligue 2 à l'automne dernier, le SC Bastia et l'AC Ajaccio se sont formidablement bien repris. À Bastia, le changement d'entraîneur a eu l'effet attendu par les dirigeants. À Ajaccio, la confiance accordée à Olivier Pantaloni et à son staff a porté ses fruits : les acéistes sont toujours invaincus en 2016.

Certains supporters du SC Bastia se sont réveillés avec la gueule de bois un petit matin de janvier dernier. Ils avaient appris que l'entraîneur du Sporting, Ghislain Printant, avait été remercié par les dirigeants dans la nuit. Un coup dur pour celui qui avait permis au SCB de redresser la situation l'an passé, et même d'ouvrir les portes du stade de France pour jouer une finale de coupe de la Ligue contre le PSG. Certes, le Sporting ne se trouvait pas en situation périlleuse au classement, mais avouons que le jeu déployé par le collectif turchinu laissait à désirer. C'est peut-être ce manque d'ambition dans le jeu qui, au final, a eu raison de l'ancien coach. Quoi qu'on en dise, il aura malgré tout marqué de son empreinte l'histoire déjà bien chargée du club. Le retour aux manettes de François Ciccolini coïncide aujourd'hui avec un regain de forme du collectif bastiais. Les chiffres parlent d'ailleurs pour le Cozzanais: depuis son retour à la tête de l'équipe, le SC Bastia a fait un bond au classement général. Avec 12 points récoltés sur 15, les turchini ont signé des succès de prestige, contre Lyon notamment à Furiani, mais aussi à Nice. D'ailleurs, et c'est une nouveauté, le SCB s'exporte bien désormais. Forcément, quand ça joue mieux, avec notamment un schéma tactique plus ambitieux, ça paie. L'association d'Ayité et de Brandao aux avant-postes porte ses fruits, et voilà aujourd'hui le SCB dans le ventre mou du championnat, avec son maintien quasiment en poche. Car on ne voit plus

« J'ai découvert le rallye grâce à mon père et mon oncle. » Il y a seize ans, Paul-Antoine Santoni était à Sartène pour disputer sa première course de rallye en tant que co-pilote. À cet âge, c'est possible, il suffit d'avoir une licence délivrée par la Fédération française de sport automobile (FFSA). « J'étais avec mon père ce jour-là dans la voiture », explique l'Ajaccien. Mais le volant l'intéressait encore plus. Logique. Dès l'obtention de son permis de conduire à 18 ans, il décide d'acheter une voiture. Très vite, les succès s'enchaînent, que ce soit en Corse ou sur le continent.

En 2010, il s'illustre sur des manches du trophée Clio, et aux rallyes de Grasse et de la Sainte-Baume. L'année suivante, il réalise des résultats encourageants en championnat de France. Mais il fait face aussi à ses premiers ennuis mécaniques. Les saisons deviennent plus difficiles, sans résultat. Il retrouve malgré tout le chemin du succès aux rallyes du Pays de Fayence (2014), du Prunelli (2014 et 2015) et du Pays ajaccien (2015). Ses seules compétitions car les pépins mécaniques se sont eux aussi accumulés. Aujourd'hui, Paul-Antoine Santoni veut repartir sur de bonnes bases.

Pour lui, piloter en rallye est une passion et non un métier. Il travaille à l'hôpital d'Ajaccio. Il est vrai qu'en 2015, la chance ne lui a pas trop souri malgré deux succès en début de saison. En effet, Paul-Antoine Santoni n'a pas pris part à d'autres courses, faute de budget réparations. L'argent est le nerf de la guerre. « Aujourd'hui, avant le départ d'un rallye, je me demande si je serais au départ de la prochaine course. Je suis toujours inquiet que la voiture tombe en panne. »

L'an passé, au rallye du Pays ajaccien, Paul-Antoine Santoni s'était imposé au volant d'une Ford Fiesta R5. Cette année, après la Peugeot 205 GTI, la Ford Fiesta WRC, la Renault Clio R3, la Citroën DS3 R3T, l'Opel Adam Cup... l'Ajaccien a choisi une voiture plus puissante: « C'est une grande première pour moi puisqu'il s'agit de la Ford-Fiesta WRC. On a tout fait pour louer cette voiture. » Son sponsor, la charcuterie Salaisons Sampiero à Bastelica, est présent pour l'aider. Pour la première fois également, l'épreuve sera ouverte aux WRC. « D'habitude, l'épreuve est limitée aux R5, catégorie en dessous des WRC. Mais l'épreuve passe en mini-national et non plus uniquement en régional », indique le pilote.

Paul-Antoine Santoni vise aussi une participation au championnat de France. « Si je saisis cette opportunité, ça serait super. Mais il faut travailler étape par étape car on ne peut jamais savoir ce qui va se passer à l'avance. » Le championnat de France se dispute en huit manches. On peut citer les rallyes du Touquet (Pas-de-Calais), Lyon-Charbonnières (Rhône), du Mont-Blanc (Haute-Savoie)... Ce week-end, à Ajaccio, il sera accompagné d'Audrey Nesta, sa co-pilote. Paul-Antoine Santoni connaît bien l'épreuve: « Il s'agit d'un très beau rallye, pouvant faire partie d'un championnat de France. Il y a une étape spéciale autour de la ville ainsi qu'un plateau de très grande qualité. » Le pilote voudrait bien se succéder à lui-même tout en se faisant plaisir. « Finir, c'est l'essentiel mais je suis un compétiteur. On va quand même faire le meilleur résultat. » ■

Davy DELMOTTE

295,2km, 11 spéciales.

• Vendredi 4 mars

15 h - 18 h 45 : vérifications

(mairie et avenue Antoine-Serafini) dès 20 h (premier départ):

1^{re} étape,

super-spéciale nocturne en centre-ville place du Casone.

Dernière arrivée vers 23 h 58, place du Diamant.

• Samedi 5 mars : 2^e étape

dès 7 h 30 (premier départ), place du Diamant.

Dernière arrivée vers 1 h 28, même endroit.

• Dimanche 6 mars : 3^e étape

dès 7 h (premier départ), place du Diamant.

Dernière arrivée vers 16 h 40, même endroit.



PROGRAMME

touchent au but

comment cette équipe, qui marche sur l'eau désormais, pourrait se faire peur alors qu'elle dispose déjà de 37 unités dans sa besace, et qu'il reste dix matchs à jouer. Sans oublier le match de retard, à domicile contre Nantes. À vrai dire, le Sporting devrait commencer à regarder plutôt vers le haut. Dans un championnat aussi serré et incertain, où tout le monde peut battre tout le monde (hormis le PSG), l'appétit des Bastiais pourrait grandir si d'aventure la série devait se prolonger.

A AJACCIO, LA STABILITÉ PAIE !

Du côté de Timizzolu, les supporters historiques écarquillent les yeux. Il faut dire qu'après trois saisons de cauchemars interminables, les acéistes respirent de nouveau à plein poumons. Relégables à la trêve, les Ajacciens ont compté jusqu'à 5 points de retard sur le 17e. Autant dire que les supporters les plus virulents commençaient à réclamer la tête d'Olivier Pantaloni. Mais l'enfant de Bastelica a tenu bon la barre du navire et persévéré dans ses convictions, tout en apportant quelques corrections. Il semble bien loin le temps où les joueurs lâchaient physiquement à l'heure de jeu. Désormais, ils terminent parfaitement leur match et même bien souvent, avec plus de fraîcheur que leurs adversaires. L'association

Abergel-Marchetti, deux joueurs absents en début de saison, y est sans doute pour beaucoup. L'ACA arrive désormais à provoquer la réussite, à l'image de son buteur Julien Toudic. L'ancien cabiste, que certain disaient perdu pour le football, fait taire les mauvaises langues et démontre que ses qualités sont toujours là. Meilleur buteur du club avec 7 réalisations, il est en passe de réussir son pari : faire oublier Nicolas Fauvergue. Avec le retour en grâce de Riad Nouri, désormais bien intégré, l'ACA a redressé la tête et fait de nouveau peur à ses adversaires. Au classement général, les Ours avancent sans plus jamais reculer, de sorte qu'ils pointent aujourd'hui dans la première moitié de tableau à la dixième place. Les rouge et blanc ne font d'ailleurs aucun cadeau. Les équipes qui luttent pour le maintien en sont pour leurs frais, tout comme les prétendants au podium, comme Nancy, Clermont, Auxerre ou le Red Star, tous à la peine contre Ajaccio. Quant aux nouvelles ambitions, il faudra patienter. Si l'ACA a quasiment assuré son maintien, il sera toutefois difficile de revenir sur le trio de tête dans le dernier quart de championnat. Mais en poursuivant sur cette lancée, les acéistes pourraient se placer en orbite en vue de la saison prochaine. Là, les dirigeants ont d'ores et déjà annoncé la couleur. Car quand on a goûté à la Ligue 1, on a forcément envie d'y revenir. ■ Frédéric Bertocchini



Photo GAM

JEAN-LUC BIZIEN

L'AUTEUR QUI CHUCHOTE À L'OREILLE DE LA CORSE

Dans un monde aujourd'hui trop aseptisé, les auteurs qui ont une vraie "gueule" sont rares. C'est le cas de Jean-Luc Bizien rencontré lors de la fête du Têt organisée par la librairie le Verbe du Soleil à Porto-Vecchio.

Qui a deux cultures a deux âmes... Est-ce votre cas ?

Je suis né à Phnom-Penh, j'ai des origines bretonnes (héritage paternel) et vietnamiennes (par ma mère). Un cocktail (d)étonnant. Mes fonctionnaires de parents ont beaucoup voyagé, avant de revenir sur le continent, j'ai donc grandi au Cambodge, puis aux Comores - c'est de cette période que me vient sans doute mon amour de l'insularité. Je crois que le mélange des origines, la lecture et les voyages façonnent un regard différent. Quand on est sans cesse dans la situation de l'étranger, on aborde les nouveaux territoires avec un regard neuf. On apprend à aller vers l'autre, à tendre la main. On n'est plus jamais angoissé à l'idée de découvrir des horizons inconnus.

Cela se retrouve-t-il dans votre écriture ?

C'est possible, mais je ne saurais ni l'expliquer, ni l'analyser. L'écriture est, chez moi, souvent instinctive. Je crois que chaque auteur écrit ce qu'il est, ce qu'il ressent. Si j'ai essentiellement publié des thrillers, ces dernières années, je cherche plus à raconter le monde et l'humain qui y vit qu'à concevoir des intrigues policières. Je fais de mon mieux pour tenir le lecteur en haleine, lui offrir un bon moment, mais ne je suis jamais aussi heureux qu'en apprenant qu'il a éprouvé le besoin d'en apprendre davantage sur les sujets que j'abordais. De plus, je m'efforce de ne pas présenter des personnages caricaturaux. Je n'aime pas les personnages « noir ou blanc ». Je les préfère en niveaux de gris. Chacun de nous est à la fois porteur de lumière et détenteur d'une part d'ombre. La littérature doit être un miroir de la vie et si mes lecteurs s'identifient à certains de mes personnages, ou se prennent d'affection pour eux, c'est peut-être parce qu'ils sont humains, tout simplement. Mes origines transparaissent-elles pour autant dans mes livres ? C'est au lecteur qu'il appartient d'en juger.

Jean-Luc Bizien et la Corse ?

L'histoire d'amour a débuté il y a près de 40 ans. J'y suis venu en vacances avec mes parents. Depuis, je suis revenu chaque fois que l'oc-

casion s'en présentait. J'aime cette terre, son histoire, sa richesse. C'est à l'occasion du salon « Lire au soleil », organisé par Le Verbe du Soleil, que je suis venu à nouveau il y a quatre ans. J'ai participé depuis à toutes les éditions de ce festival et il m'était chaque fois plus difficile de retourner sur le continent. Quand l'opportunité de vivre ici s'est présentée, je n'ai pas hésité.

Quel regard portez-vous sur sa littérature ?

Admiratif. Elle est plurielle et on ne peut qu'y constater de nombreux talents qui ne demandent qu'à éclore. Je regrette seulement que les auteurs corses soient trop souvent réduits à leur origine. Je suis persuadé que les écrivains insulaires bénéficient d'un atout, que cette situation particulière les amène à porter un autre regard sur le monde, mais je déplore qu'on oublie parfois - même chez les plus célèbres d'entre eux - qu'ils sont certes Corses... mais que ce sont avant tout de formidables écrivains.

Qui placeriez-vous dans votre panthéon des écrivains corses ?

C'est une question piège - et l'occasion de se fâcher avec tous ceux qu'on va oublier, mais j'espère qu'ils me pardonneront. Pêle-mêle, je citerai Jérôme Ferrari, David Pietri, Patrice Franceschi, Marc Biancarelli, Jean-Michel Neri... mais il y en a d'autres, beaucoup d'autres.

Verra-t-on un jour une intrigue corse sous votre plume ?

J'y songe chaque jour un peu plus. Cette terre est inspirante, partout où porte le regard une idée peut soudain jaillir et s'imposer. La nature offre des décors saisissants, l'histoire de l'île est si riche qu'on peut y puiser d'innombrables intrigues... et sa réalité actuelle ouvre de belles perspectives. J'ai commencé à prendre des notes, que j'étoffe peu à peu. Je veux trouver une belle idée, une histoire forte, avant de me lancer dans un tel projet. Je ne suis installé ici que depuis un an et quelques mois et je ne voudrais sous aucun prétexte manquer une telle occasion de rendre hommage à la terre qui m'a accueilli. ■ GAM

PORTRAIT

LULISHOP, LA MARKET-PLACE DE LA CRÉATIVITÉ INSULAIRE

Jeune start-up créée par deux Cortenaises, ce site de commerce hors des clous ambitionne de faire découvrir la Corse créative en se faisant le lien entre des acheteurs du monde entier et des artisans insulaires

Au départ, c'est l'histoire de l'aventure dans laquelle se sont lancées deux amies d'enfance. L'histoire de Laura Ferrandini et de Laura-Maria Sargentini, deux Cortenaises jusqu'à peu exilées à l'étranger au gré de leurs études et de leur vie professionnelle. L'une établie à Londres, l'autre à Rome, amoureuses de leur île à la folie, les deux jeunes femmes rêvent pourtant de rentrer en Corse. De construire quelque chose de nouveau chez elles, fortes de leurs expériences. «*Nous avons toujours eu la volonté de revenir un jour*», confie volontiers Laura-Maria, ou Lulina pour les intimes.

C'est alors que dans la tête de la jeune femme germe l'idée de concevoir une market-place - place de marché 2.0 -100% nustrale. Bien vite, elle en fait part à son amie et «*Lulishop*» voit le jour avec l'idée d'être un outil au service des artisans insulaires.

En effet, au travers de son site internet, la jeune start-up, militante engagée de la créativité insulaire, ambitionne de faire découvrir la Corse sous un autre angle : «*Quand on cherche des produits corses sur Internet on trouve beaucoup de nourriture, de vins, ou encore des objets touristiques. Nous, nous avons vraiment la volonté de mettre en valeur les savoir-faire et la création corses*», explique Laura. «*La Corse a toujours été une île où on crée beaucoup*», souligne quant à elle Laura-Maria, déplorant que cette créativité exacerbée soit bien souvent ignorée à l'étranger, alors que tant de belles choses sont faites ici.

Voulant promouvoir les savoir-faire corses dans une optique moderne, la market-place, lancée en mai 2015, s'est ainsi donnée pour mission de rassembler des artisans des quatre coins de l'île, au sein d'une grande communauté où se voisinent leurs boutiques virtuelles. Proposant aux visiteurs d'acheter des «*Original Corsican Products*» directement auprès des créateurs, Lulishop revêt un rôle de lien, en mettant en contact des acheteurs du monde entier et des artisans insulaires dont ils n'auraient peut être jamais croisé la route.

Un concept qui semble faire mouche. Au lancement de la plateforme, huit créateurs avaient choisi de faire confiance à Lulishop. Ils sont désormais douze et devraient voir leurs rangs grossir de trois nouveaux membres dans les prochaines semaines. Une petite communauté où se côtoient des artisans de secteurs très variés, à l'instar d'un céramiste, d'une vannière, de producteurs d'huiles essentielles ou encore d'un maroquinier. «*Notre objectif est de toujours faire grandir un peu plus cette communauté*», s'enthousiasme Laura-Maria.

Pour autant, chez Lulishop la qualité prime avant tout sur la quantité. Pour garder toujours leur market-place dans une ligne d'excellence, les deux jeunes femmes s'attachent donc à sélectionner attentivement ceux qui deviendront leurs futurs petits protégés. «*Nous cherchons des produits de qualité mais originaux*», dévoile



Photo DR

Laura-Maria. «*Des produits qui trouvent un juste milieu entre savoir-faire et modernité. Mais surtout des objets uniques*», appuie sa comparse.

Si certains de leurs artisans œuvrent déjà à un niveau professionnel et sont même bien connus pour certains, les deux amies marchent aussi au coup de cœur. Et n'hésitent pas à sillonner inlassablement les routes corses à la découverte de nouveaux trésors, parfois cachés dans des villages reculés. Une belle aventure humaine qui conduit les deux Cortenaises au cœur des ateliers des créateurs, où elles passent des moments uniques, à la découverte du savoir-faire du maître des lieux.

Aujourd'hui, Lulishop a déjà acquis une petite notoriété dans le monde de l'artisanat insulaire, moins d'un an après son lancement. Récemment ses deux créatrices ont même été invitées à partager leur expérience auprès d'étudiants.

Mais la market-place est encore loin de procurer des ressources à Laura et Laura-Maria. Qu'importe. Les deux jeunes femmes ont d'ores et déjà réussi leur pari. «*Lulishop nous a donné l'opportunité de mettre en valeur des artisans et de revenir sur notre île pour y créer une start-up*», se réjouit Laura. Elles ont aussi prouvé qu'à l'heure d'Internet, tout est possible. Même diriger son entreprise depuis le Centre Corse, et partir à la conquête du monde ■ **Manon PERELLI**

À retrouver sur www.luli-shop.com

LULISHOP
ORIGINAL CORSICAN PRODUCTS

E TEATRALE: NUMÉRO ONZE



Onzième édition pour « E Teatrale », une manifestation qui constitue le grand moment du théâtre corse. Comme à l'accoutumée le festival se déroule en deux phases. La première du 4 au 7 mars pour la programmation « Scène ouverte » et la seconde du 8 au 12 mars pour la programmation officielle.

Cette année vingt et une compagnies donneront vingt-trois spectacles. 1^o Acte et U Teatrinu présenteront deux spectacles chacune. La première avec un spectacle pour enfants et *Coco & Co* avec Corinne Mattei et Coco Orsoni.

Quant à la formation de Guy Cimino, désormais solidement installée dans ses locaux à Furiani, elle donnera *Bar*, sur un très beau texte du Sicilien Spiro Scimone, servi par deux

comédiens « cadres » de la compagnie. U Teatrinu fera la clôture avec *Romeu e Ghjulietta*. Notons aussi le retour sympathique de l'Association Scopre, qui donne vie toute l'année au petit village de Marignana, celui de Marianna Nativi, plus *Azeza* que jamais, de *Zouzou* (Marie-Joséphine Susini) qui nous avait donné une magnifique *Gelsomina* l'an dernier, d'une touche largement féminine donc avec également de nombreuses « metteuses en scène », du spectacle circo-théâtral de Lauriane Goyet et de la créativité de Jean-Pierre Lanfranchi ou deux comédiens ou... comédiennes peuvent tenir le même rôle dans son *Antigone*, ce nouveau rendez-vous affichera déjà son éclectisme. Philippe Ambrosini, grand comédien corse, qui a donné la réplique aux plus grands tant au cinéma qu'au théâtre et dernièrement dans la série *Boulevard du Palais* comme adjoint de Jean-François Balmer sur France 2, sera le parrain 2016. ■ **Michel Maestracci**

Renseignements – réservations : 06 12 89 56 25 et ass.eteatrale@yahoo.fr
 Tarifs : 15 € - 8€ (tarif réduit) - 3€ (scolaire)

PROGRAMME

Vendredi 4 mars

18h30 : Salle des congrès
Le songe d'une nuit d'été (Cap in Scena)
 20h30 : Alb'Oru
La vie matérielle (Irina Brook)

Samedi 5 mars

14h30 : San Angelo
Putacchji in Paese (Scopre)
 16h30 : Alb'Oru
Voyage (L'Aria & Pirouette Production)
 18h30 : Salle des congrès
Sœur je ne sais pas quoi frère (A Trupetta)
 20h30 : Théâtre municipal
La grande roue (Théâtre Expression)

Dimanche 6 mars

18h30 : Théâtre municipal
U Carnavali di i cori persi (Tutt'in scena)
 20h30 : San Angelo
Le super spatonaute (La tarte aux truffes)

Lundi 7 mars

20h30 : Salle des congrès
Antigone (L'atelier d'Unita teatrale)

Mardi 8 mars

14h00 : Salle des congrès
Un petit chaperon rouge (I Chjachjaroni)
 20h30 : Théâtre municipal
Brève histoire abracadabrantesque... (Hélios Perdita)

Mercredi 9 novembre

18h30 : Salle des congrès
La quarantaine épanouie (Cie l'ombre et la lumière)
 20h30 : Alb'Oru - *Neige* (Ec l'adam)

Judi 10 mars

14h00 : Lycée Giocante
3 Ruptures (Cie Stella bel)
 18h30 : Salle des congrès
Villon, le coupable idéal (Rêve en scène)

20h30 : Théâtre municipal
Azeza (Locu teatrale)

Vendredi 11 mars

9h30 : Salle des congrès
Une faim de loup (1^o Acte)
 14h00 : Lycée Giocante
Bar (U Teatrinu)
 18h30 : Salle des congrès
Coco & Co (1^o Acte)
 20h30 : Alb'Oru
T-Rex (Spirale)

Samedi 12 mars

14h30 : Salle des congrès
Lecture d'extraits d'Angelica Liddell (Neneka)
 18h30 : Alb'Oru
L'acide rougit le chien dent (Acrobatica machina)
 20h30 : Théâtre municipal
Romeo è Giulietta (U Teatrinu)



NOUVEAU NISSAN NP300 NAVARA
**TOUJOURS AUSSI ROBUSTE,
 PLUS INTELLIGENT QUE JAMAIS.**
 Capacité de remorquage 3,5 tonnes | 1186 kg de charge utile | Garantie 5 ans.



GARANTEE ET ASSISTANCE 3 ANS

Pour plus d'informations, rendez-vous sur nissan-offres.fr

Innové autrement. *En France, garantie 5 ans limitée à 160 000 km (sauf gamme e-NV200 - garantie 5 ans / 100 000 km et 5 ans / 100 000 km pour le châssis cinématique électrique - batterie incluse). (1) Exemple en crédit-bail sur 60 mois, pour un Nouveau Nissan NP300 NAVARA King Cab dCi 160 Optima neuf au prix remis de 21 292,67 € HT soit une remise de 4 674 € HT, par rapport au prix tarif du 01/01/2016 de 25 966,67 € HT, avec premier loyer majoré de 6 400 € HT, 59 loyers de 249 € HT/mois. En fin de contrat, option d'achat finale de 6 950 € HT ou reprise de votre véhicule par votre concessionnaire pour ce montant déduit des éventuels frais de remise en état standard et des kilomètres supplémentaires, selon conditions générales Argus. Le montant de la reprise servira à solder votre crédit-bail. Coût total en cas d'acquisition 28 049 € HT. Assistance au véhicule et aux personnes incluse. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Diac. SA au capital de 61 000 000 € société financière et intermédiaire en assurances. Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf - 93188 Nussy-le-Grand Cedex - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny, N°ORIAS : 07 004 960 www.nissas.fr. Assistance souscrite par Diac auprès d'AXA Assistance France Assurances, "Société d'Assistance régie par le Code des Assurances", S.A. au capital de 7 275 680 €, immatriculée sous le N° SIREN 451 392 724 R.C.S. Nanterre - Siège social : 6 rue André Gide 92321 Châtillon Cedex dont les opérations sont soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Talbot 75009 Paris. **Modèle argenté** - Nouveau Nissan NP300 NAVARA Double Cab dCi 160 Tekna avec option peinture métallisée en crédit-bail pour 330 € HT/mois avec un premier loyer majoré de 6 400 € HT. Offre non cumulable réservée aux artisans, commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux), valable du 01/01/2016 au 31/03/2016 dans les points de vente NISSAN participants, intermédiaires non exclusifs. NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 5 610 475 € RCS Versailles n° B 699 809 174 - Parc d'Affaires du Val Saint-Quentin - 2, rue René Caudron - CS 10213 - 78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex.

NOUVEAU NISSAN NP300 NAVARA KING CAB dCi 160 OPTIMA
249 € HT / MOIS⁽¹⁾
 EN CREDIT-BAIL SUR 60 MOIS / 100 000 KM
 Incluant l'entretien, l'assistance et la garantie sur 5 ans:




YOU+NISSAN
 NOTRE PROMESSE. VOTRE EXPERIENCE.

- + Véhicule de remplacement gratuit.
- + Entretien Nissan au meilleur prix.
- + Assistance gratuite 24h/24.
- + Diagnostic systématique offert.

Assistance 24h/24, 7j/7 au : 0805 11 22 33

NISSAN CORSE B.A.S.
Bastia : 04 95 55 34 09
Calvi - Auto Relais Performance : 04 95 65 13 10

Ajaccio : 04 95 78 50 18
Porto-Vecchio : Sud Corse Auto : 04 95 70 15 55
Propriano - Ets Digiacomini et fils : 06 07 12 28 33
nissan-corse.com

AJACCIO

HORS-CADRE

Du 9 au 11 mars. *Locu Teatrale.*

Rens : 04 95 10 72 03 & www.locu-teatrale.info

Paul Pietri, artiste autodidacte, présente des peintures et des sculptures réalisées à base de carton, réinsérant ce matériau dans un nouveau cycle de vie, de façon souvent très inattendue.

NAPOLÉON III ET FRANCESCHINI-PIETRI

Jusqu'au 9 mai. *Palais Fesch, musée des Beaux Arts.*

Rens : 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Jean-Baptiste Franceschini-Pietri fut l'homme de confiance de Napoléon III. Photographies et effets personnels retracent son intimité avec la famille impériale.

ROSSELLA BELLUSCI : PARCOURS DE LUMIÈRE

Jusqu'au 9 mai. *Palais Fesch, musée des Beaux Arts.*

Rens : 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Rossella Bellusci expose ses photographies en relation directe avec un certain nombre de tableaux et sculptures issus des collections du musée.

SIC(K)

Les 11 et 12 mars, 21h. *L'Aghja.*

Rens : 04 95 20 41 15 & www.aghja.com

À partir de témoignages et de citations, la compagnie Théâtre à Cru explore le thème de la consommation de substances addictives, et ses différents aspects ou motivations.



BAR

Du 3 au 5 mars, 20h30. *Locu Teatrale.*

Rens : 04 95 10 72 03 & www.locu-teatrale.info

Dans l'arrière-salle d'un bar, Nino et Petru rêvent chaque soir d'une autre vie. Naïvement. Vainement. Une pièce de Spiro Scimone traduite en corse pour U Teatrinu

LE CHŒUR D'HOMMES DE SARTÈNE

Le 11 mars, 20h30. *Espace Diamant.*

Rens : 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Créé par Jean-Paul Poletti en 1995, ce groupe occupe une place à part dans l'univers musical corse : ses chanteurs, de formation classique et lyrique, donnent un son particulier à la polyphonie traditionnelle.



POLYPHONIES EN DIALOGUE

Le 4 mars, 20h30. *Espace Diamant.*

Rens : 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Autour de la pratique du faux-bourdon, et de ses différentes formes, du XVIe au XIXe siècle, une rencontre entre l'Ensemble Gilles Binchois et l'Ensemble Tavagna.

MYSTÈRE DE JUDÉE

Le 5 mars, 20h15. *Eglise Saint Roch.* Rens : 06 03 78 10 55

Un spectacle de Paul Mancini autour des musiques sacrées du monde, créé en la cathédrale de Monaco à l'occasion du congrès sur les religions du monde.



BASTIA

BASTIA À L'HEURE DU MUET

Jusqu'au 15 avril. *Archives départementales.*

Rens : 04 95 55 55 81

Une évocation des débuts du cinéma à Bastia à travers photos, affiches, publicités provenant pour beaucoup des archives des cinéma le Femina, et le Splendor.

BALADE VÉNITIENNE

Jusqu'au 20 mars. *L'Alb'Oru.*

Rens : 04 95 47 47 00 & beta.bastia.corsica

Comment aborder Venise sans sombrer dans les clichés ? Jean-André Bertozzi, formé de l'Ecole nationale supérieure de Photographie d'Arles, a relevé le défi.

SHAKESPEARE'S SISTER

Le 4 mars, 20h30. *L'Alb'Oru.*

Rens : 04 95 47 47 00 & beta.bastia.corsica

D'après La Vie matérielle de Marguerite Duras, recueil de pensées sur le quotidien des femmes au foyer et Une Chambre à soi, essai féministe de Virginia Woolf, une pièce d'Irina Brook.

E TEATRALE

Du 4 au 12 mars. *Théâtre municipal, l'Alb'Oru, théâtre Sant'Angelo, Lycée Giocante de Casabianca.*

Rens : 06 12 89 56 25 & www.unita-teatrale.com

Onzième édition de ce festival qui présente une vitrine de la production théâtrale corse dans toute sa diversité. Cette année, 23 spectacles, professionnels ou amateurs, sont à l'affiche.



BIGUGLIA

MAI PESCE

Le 11 mars, 21h30. *Espace culturel Charles Rocchi.*

Rens : 06 16 21 25 43 & www.espaceculturelbiguglia.com

Accompagné de ses musiciens (guitares, basses, violons, accordéon), Mai Pesce interprétera des chansons corses ainsi que quelques interprétations italiennes et espagnoles.

CORTE

SILENCES

Jusqu'au 30 avril.

Nouvelle bibliothèque universitaire.

Rens : 04 95 45 02 86

Dans l'ancienne bibliothèque universitaire, Dominique Degli Esposti a photographié le quotidien feutré des étudiants, montrant la solitude du processus d'apprentissage.

NOMADISME

Jusqu'au 16 mars. *FRAC Corse.*

Rens : 04 20 03 95 33

Francesco Gennari, Juan López et Tatiana Wolska envahissent les espaces du Frac, liant extérieur et intérieur par des projets spécialement conçus pour cette exposition.

ÎLE(S)

Jusqu'au 3 avril. *Musée de la Corse, Corte.*

Rens : 04 95 45 25 45 & www.musee-corse.com

Une mise en regard des exemples d'îles, grandes et petites, lointaines ou proches, pour questionner les ressemblances comme les singularités de ces espaces insulaires.

LES PRÉCIEUSES RIDICULES

Le 9 mars, 20h30. *Spaziu Natale Luciani.*

Rens : 04 95 45 00 78

La compagnie amateur Théâtre Expression reprend cette incontournable pièce de Molière, satire des grandes et petites vanités, montrant au passage que le théâtre « classique » reste d'actualité.



GHISONACCIA

LES VISAGES DE PICASSO

Le 12 mars, 14h. *Salle Cardiccia.*

Rens : 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr

En une dizaine de portraits, présentation, par Janine Vitori, d'un parcours chronologique autour du peintre et de ses modèles, notamment les femmes de sa vie.

CARMIN BELGODERE & STRINGS

Le 12 mars, 21h. *Salle Cardiccia.*

Rens : 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr

Pour ce nouveau projet qui veut abolir les frontières temporelles, géographiques et musicales, Carmin Belgodere, est entouré d'une chanteuse, Elia Vallecalle, d'un quatuor à cordes, et du percussionniste Philippe Biondi.

PORTO-VECCHIO

LE MONDE PERDU

Jusqu'au 26 mars. *Bibliothèque municipale.*

Rens : 04 95 23 35 89 & www.porto-vecchio.fr

Rétrospective des travaux de Serge Ceccarelli, diplômé de l'Ecole internationale des Arts décoratifs de Nice et auteur des illustrations de nombreux ouvrages pour la jeunesse.

MA BELLE-MÈRE, MON EX ET MOI

Le 8 mars, 21h. *Centre culturel communal.*

Rens : 04 95 72 18 18 & www.porto-vecchio.fr

Amours, carrière... tout réussit à Julien. Jusqu'à l'irruption de son ex-belle-mère, résolue à lui extorquer de l'argent par tous les moyens. Une comédie de Bruno Druart et Erwin Zirmi.





LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises
et fonds de commerce.
Actulégaes.fr publie chaque
jour les meilleures opportunités.



Actulégaes.fr, avec votre journal

Actulégaes.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises